

92247

ARRIVEE
05 JUL. 2017
Communauté de Communes
du Pays de Lure

**Communauté de Communes
Du Pays de Lure
Monsieur Robert MORLOT
ZA de la Saline, Rue des Berniers
70204 LURE CEDEX**

Objet :

PLUi de la CCPL

Monsieur le Président,

Date :

VESOUL,
3 juillet 2017

Nous avons bien reçu votre courrier concernant le projet de PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Lure, suite au travail de consolidation de la première version après avis de l'Etat.

N/Réf. :

BV

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, qui intervient au titre de Personne Publique Associée, émet un avis favorable pour ce projet de PLUi.

Service :

Aménagement du territoire

Ce nouveau dossier n'est pas de nature à porter atteinte au développement économique. Similaire au précédent, il favorise l'aménagement des différentes orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des zones à vocation d'activités de la Saline, d'AREMIS, du Tertre LANDRY, ainsi que des compléments sur la commune de La Côte, de Vouhenans et d'Amblans.

Affaire suivie par :

Bertrand VILLEMEN

Les éléments contenus dans le PADD n'ayant pas évolué par rapport au précédent, nous approuvons votre volonté de maintenir, voire renforcer les commerces du Centre-Ville de Lure. Nous aimerions cependant attirer votre attention sur votre position à ne pas prévoir de périmètre de sauvegarde. En effet, même si cela ne se justifie probablement pas dans l'immédiat, sur l'échelle temps du PADD, le risque peut apparaître afin de qualifier l'offre vers une offre commerciale équilibrée entre les commerces et les services.

Tél. 03.84.96.71.11
06.71.29.81.11

Fax 03.84.76.76.60

b.villemin@haute-saone.cci.fr
parcexpo70@haute-saone.cci.fr

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour la CCI de Haute-Saône,
Jean-Luc QUIVOGNE,

Président

